

# Plan d'aménagement coordonné d'agglomération

## Un peu d'histoire

De 1792, date à laquelle les armées de la révolution française envahissent la Savoie, à 1816 année de la signature du traité de Turin, le Genevois fut annexé au nouveau département français du Mont-Blanc, il ne formait plus qu'un territoire qui englobait également la ville de Genève et ses environs.

En 1815, au congrès de Vienne, Genève reprend son indépendance et demande son rattachement à la Confédération Suisse ; le 14 novembre 1816, 24 communes dont Veyrier, sont rattachées par décret au territoire de la République et canton de Genève.

Il s'en suivit de nombreuses années durant lesquelles les territoires des cantons de Genève et de Vaud, ainsi que les territoires limitrophes de la Haute-Savoie et de l'Ain ont vécu dans des espaces de vie bien délimités par les frontières nationales et cantonales.

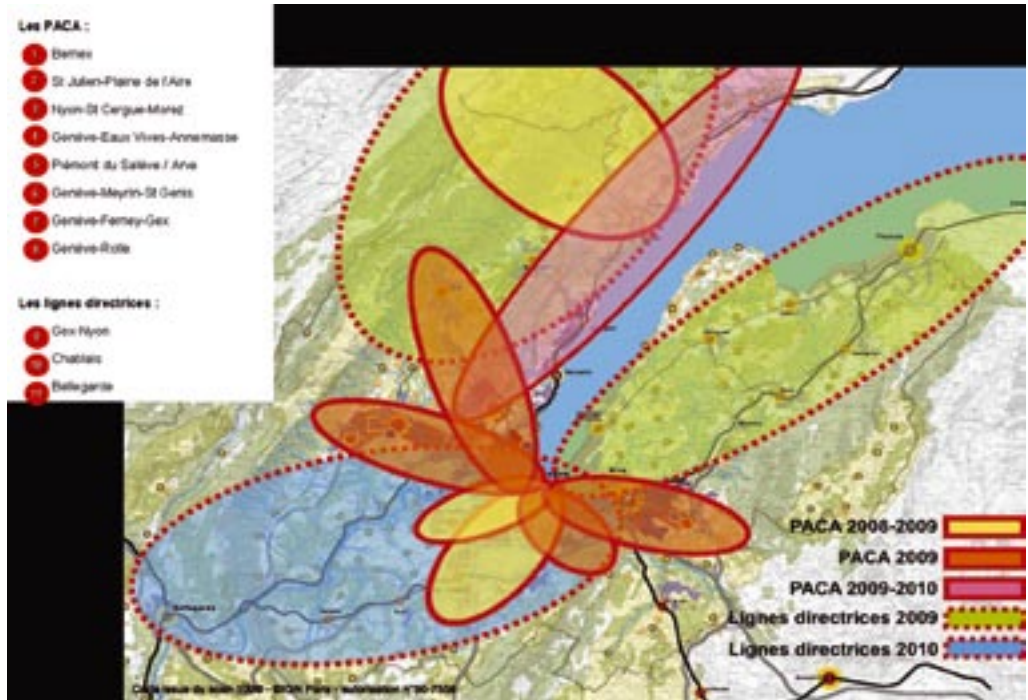
Petit à petit, dès le milieu du XXe siècle, les populations, suivant les réalités politiques, économiques, sociales et culturelles, opéraient leur rapprochement jusqu'à pratiquement abolir les limites territoriales dans leurs activités quotidiennes, alors que les institutions étatiques continuaient leur fonctionnement en parallèle.

Cette réalité et la nécessité d'en tenir compte ont été identifiées dès les années 1970, donnant lieu à la création d'un accord de collaboration qui regroupe les cantons de Genève et de Vaud avec les territoires limitrophes des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie.

## Le projet d'agglo

A partir de cette vision d'avenir en commun, il a été décidé de structurer le mode de développement de l'agglomération franco-valdo-genevoise pour permettre une gestion coordonnée à l'échelle du bassin genevois. Ce projet politique intitulé « Projet d'Agglo » a pour ambition de répondre concrètement aux besoins des territoires et aux attentes de la population, non seulement en matière de transports, d'aménagement du territoire et de développement économique, mais aussi dans tous les domaines touchant la vie des habitants tels que le logement, la santé, la culture, la formation, l'environnement et la cohésion sociale.

Le projet d'agglomération constitue donc une étape essentielle au développement de la région transfrontalière. Il traduit notre volonté d'organiser, ensemble, notre cadre de vie de manière durable et équitable à l'horizon 2030. L'agglomération compte aujourd'hui 800'000 habitants, avec un rythme de croissance annuel supérieur à 1%. Elle devrait approcher le million d'habitants dans moins de 30 ans et offrir 500'000 emplois.



## Les PACA

Les études sectorielles menées sur ces axes de développement de l'espace Franco-valdo-genevois s'intitulent : PACA (Projets d'Aménagements Coordonnés d'Agglomérations), la région genevoise en compte 8, tous ayant comme centre la ville de Genève.

Les PACA sont des outils qui permettent de façonner le développement du territoire. Leur concrétisation ne peut réussir que grâce à une collaboration transfrontalière de proximité dans tous les domaines du développement et doit être fédérée par la volonté des populations et de leurs représentants politiques.

Veyrier est concerné par l'un d'entre eux qui est intitulé : « PACA Arve-Piémont du Salève ». Il regroupe les communes de Carouge, Troinex, Annemasse, Gaillard, Etrembières, Bossey et Collonges-sous-Salève, soit un potentiel de développement à 30 ans, sur l'ensemble du secteur, estimé à 7000 habitants et 2000 emplois. La particularité de ce PACA réside dans le fait qu'il prend en compte en premier lieu la spécificité du paysage, en s'appuyant sur une approche environnementale de l'urbanisme qui considère prioritairement les espaces naturels, le paysage et la renaturation des rivières, dont l'Arve et la pénétrante verte de Pinchat en sont les dénominateurs communs.



Ce PACA a identifié l'ensemble des secteurs de l'axe qui relie Saint-Julien à Annemasse. Des urbanistes ont élaboré des projets autour de ces secteurs. Ils ont proposé des scénarios qui ont permis de répartir la localisation des emplois et des logements de part et d'autre de la frontière pour développer des poches d'implantation pour l'habitat futur et les activités, afin de mieux équilibrer l'aménagement du territoire et conserver une qualité de vie basée notamment sur des paysages de grande valeur à préserver.

Les études ont également porté sur la protection et la mise en valeur des espaces agricoles et sur les relations économiques entre la Suisse et la France. Les résultats des études du PACA Arve-Piémont du Salève se concrétiseront par l'élaboration d'un plan de synthèse qui est attendu pour la fin 2010, il constituera les bases qui serviront à enrichir la révision des documents stratégiques de planification tels que le Plan directeur cantonal, dont la refonte va débiter prochainement, ainsi que le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'agglomération annemassienne.

La voie est maintenant ouverte à un périmètre de réflexion plus large qui va prendre en considération le périmètre du PACA Genève-Eaux-Vives-Annemasse avec le PACA Arve-Piémont du Salève. Il permettra d'aborder notamment les enjeux de coordination et de cohérence d'aménagement du territoire d'un grand secteur transfrontalier qui possède des potentiels de développement considérables.

La commune de Veyrier a participé très activement à cette étude, car elle souhaite maîtriser son développement à moyen et long termes, conformément à ses propres aspirations, et en suivant un planning qui doit rester en adéquation avec ses possibilités financières. Nous avons la chance d'habiter un territoire encore préservé des assauts de l'urbanisation, sachons le protéger pour l'offrir aux générations futures, dans une perspective de développement durable.

# Conseil municipal – séance du 5 octobre 2010

## Attention les vélos !

Électoratisme, tel aurait pu être le thème de la soirée. C'est du moins ce qu'en ont pensé divers Conseillers municipaux notamment au regard des postulats et motions proposés par les groupes libéral et des verts.

S'emparant du sujet de prédilection des verts, les libéraux ont élaboré une motion promouvant la mobilité douce. Quant aux verts, ils en ont proposé une visant à élargir la subvention accordée aux acquéreurs d'un vélo électrique.

Concernant le premier objet, le libéral Thierry Schaffhauser a suggéré qu'un des freins à l'utilisation du vélo était le manque de parkings sécurisés et a proposé à l'exécutif de trouver une façon d'y remédier.

Y allant de son plus bel humour, le démocrate-chrétien Charles Hutzli a taxé le groupe motionnaire de vélibéraux. « Nous nous réjouissons de vous voir rouler sur vos vélos, cravate au vent, délaissant votre 4X4 au garage, vos compagnes faisant de même pour raccompagner vos enfants à la crèche », a-t-il ironisé, sur un ton plutôt bon enfant.

« Je suis épaté par le transformisme des libéraux, s'est insurgé le vert Max Müller, vous adoptez les thèmes les plus à la mode. Pourquoi maintenant ? Est-ce à cause de l'approche des élections ? »

Jouant les libéraux, le socialiste Raymond Jeaneret a lancé d'un ton moqueur « Si nous proposons une baisse du centime additionnel à 22 centimes, j'espère que vous nous soutiendrez aussi ».

Suite à la petite joute intellectuelle, l'hémicycle s'est montré favorable à la motion des verts, pardon, des libéraux.

Quant à la motion des verts, ils ont proposé d'inscrire au budget la somme de CHF 20'000 afin de continuer à accorder des subventions pour l'achat de bicyclettes électriques. En plus de l'introduction d'une subvention cantonale de CHF 250 promise pour un proche avenir, nous aurons appris par ailleurs que ce sont plus de CHF 67'000 qui auront été distribués aux Veyrites pour l'achat du véhicule écolo. Ce sont donc 134 familles qui ont bénéficié de la générosité de la commune. Toutefois, certains ayant acheté leur vélo avant l'introduction de la subvention se sont sentis lésés et ont envoyé une pétition au bureau du Conseil municipal où ils réclament une participation rétroactive. M. le Maire Thomas Barth a également accusé les verts d'avoir profité de cette pétition pour introduire une motion, et ce, à dessein électoraliste. Ce que n'a pas nié M. Müller.

Finalement, la pétition ainsi que la motion seront analysées en commission des finances.

## Une pluie de communications

Ce sont plus de 23 communications qui ont été présentées par les différents Conseillers administratifs en début de soirée. « Vous ne pourrez pas nous faire le grief de ne pas communiquer », a plaisanté M. Barth.

## Personnel communal

Parmi les communications, l'annonce de l'engagement d'un nouvel agent de police municipal M. Nicolas Corminboeuf ou encore de M. Patrice Planchamp qui sera, lui, affecté au service technique de la commune. La petite enfance aussi s'est dotée d'une nouvelle collaboratrice en la personne de Mme Michèle Verlicchi Platner qui va travailler à la garderie les Rainettes. Enfin, M. Silvio Delle Rose fera ses preuves en tant que nouvel employé polyvalent.

Parlant d'employés, ce sont les statuts du personnel de l'administration communale qui subiront prochainement une refonte avec, entre autre, la collaboration de l'avocat Patrick Hunziker.

## Projets et constructions

M. Luc Malnati a révélé que lors de la discussion autour des Grands Esserts, le Conseil administratif a pu obtenir gain de cause sur certains sujets, dont la promesse d'une concertation de la société civile. La destinée du projet sera menée par un concours d'urbanisme au lieu d'un concours d'architecture et un urbaniste assistant le maître d'ouvrage sera mandaté comme le souhaitait le Conseil administratif de la commune. L'étude devant perdurer au moins jusqu'en 2012, d'autres informations sont à prévoir de façon régulière.

L'autorisation de construire sur les terrains de l'Hospice général a été délivrée et aboutira à la création de 110 logements.

Une demande d'autorisation de construire des serres dans la zone agricole spéciale (ZAS) des Marais a été déposée par un maraîcher qui, s'il obtient gain de cause, se soldera par la création d'une dizaine de postes de travail.

## Projet de budget et plan des investissements

Le projet qui sera étudié dans les diverses commissions a principalement été commenté en vue de la baisse du centime additionnel, prônée surtout par le groupe libéral par le biais de M. Schaffhauser. « Si la fiscalité est trop diminuée, on se restreint trop et si elle est trop abondante, c'est la porte ouverte au gaspillage », a-t-il argumenté en suggérant qu'une baisse de 1 centime s'avèrait le juste choix compte tenu des données budgétaires disponibles.

Le démocrate-chrétien Raymond Gavillet s'est montré moins chaud sur la baisse du centime, proposant notamment d'examiner quelques pistes sur l'utilisation des deniers publics en engageant plus de personnel lié à la sécurité.

La socialiste Claudine Constantin a joué carte sur table en annonçant que son groupe serait opposé à une nouvelle augmentation des indemnités des Conseillers administratifs.

## Les Etournelles à bout touchant ?

Les commissaires des affaires sociales, des constructions et des finances se pencheront très prochainement sur les frais d'étude du périmètre des Etournelles. Le projet mal aimé qui avait

été ajourné en octobre 2009 refait maintenant surface, flanqué de quelques partenaires financiers potentiels pour les frais d'exploitation de la crèche.

Un investissement initial pour l'étude de CHF 1'700'000 sera donc nécessaire pour le projet qui englobe la création d'une vingtaine d'appartements en plus des locaux commerciaux et de la crèche.

## Amortissement extraordinaire

« Nous avons reçu pour la première fois une évaluation pour l'exercice en cours de la part de l'administration fiscale qui annonce un excédent de revenus de CHF 3 millions », a dévoilé M. Barth avant de proposer un amortissement extraordinaire d'1 million pour le projet d'étude du Grand-Salève. Il a également notifié aux Conseillers que cet amortissement représenterait une économie de CHF 30'000 pour les exercices suivants.

Malgré les réticences du groupe socialiste, l'amortissement a été accepté.

D'autres sujets moins polémiques ont été traités tel le renouvellement du prêt à la fondation Les Rasses qui a été accepté ou encore une modification de zone s'apparentant à un toilettage parcellaire.

## Faites vos jeux

Compte tenu du succès des rénovations déjà réalisées au Grand-Donzel, une suite semble se profiler et sera étudiée en commissions des constructions, des finances et des affaires sociales. Comme le mentionne M. Malnati, il est question d'élargir le public cible en introduisant par exemple un skate-park, activité plus prisée par les adolescents, un parcours santé-vitalité pour les 7 à 77 ans et une fontaine à jets. M. Hutzli a relevé que cette dernière proposition d'aménagement avait été refusée en 2009, « on peut dire merci au département des finances et à la période électorale », a-t-il plaisanté.

Dans l'état actuel, la proposition totaliserait la somme de CHF 1'320'000, mais parions déjà que certains points ne passeront pas la rampe suite au passage des commissaires.

## Bilan sécuritaire

Pondu par les libéraux, le postulat visant à faire un bilan des mesures prises en vue d'améliorer la sécurité à Veyrier a quelque peu fait grincer des dents les autres partis politiques, de gauche comme de droite. C'est surtout l'attribution de la paternité de ces mesures qui serait à l'origine des dissensions au sein de la droite. En effet, bien que le postulat ait été accepté, les Conseillers municipaux ont tenu à préciser que le succès des mesures n'était pas l'œuvre d'un seul groupe, tous les partis ayant participé à l'élaboration du projet.

« Nous prévoyons le renforcement de certaines

→  
suite en page 15

lignes dans le budget au niveau de la sécurité. Nous pourrions vérifier avec ce bilan le bien-fondé de ces nouvelles lignes budgétaires », a prévu M. Barth.

« Pourquoi voulez-vous faire un bilan puisque dans votre propagande vous vous vantez déjà de l'efficacité des mesures », s'est enquis M. Jeanneret soutenu par le vert Yann Boggio, accusant encore les libéraux de manœuvres électoralistes.

M. Hutzli a promis d'explorer en commission des mesures basées plus sur la prévention que sur la répression comme la recherche de places d'apprentissage pour éviter les ruptures scolaires ou encore la création d'un service social, encore inexistant à Veyrier.

### Bouquet final du 1<sup>er</sup> août

C'est sur une note corrosive que s'est terminée la séance lors de laquelle les représentants des libéraux ont été quelque peu bousculés. M. Barth n'a pas fait exception, se faisant reprocher par M. Jeanneret son organisation de la fête du 1<sup>er</sup>

août. Selon le socialiste, la pose de barrière entre les invités officiels et le reste de la population n'était pas de mise dans une fête populaire.

M. Barth s'est défendu en disant qu'il avait reçu de nombreux courriers de la part des invités le remerciant de la façon dont ils avaient été reçus. Il a exprimé son mécontentement sur la façon de faire de M. Jeanneret qui a dénigré l'organisation « d'abord dans le « pamphlet » du parti, ensuite en commission, il n'était pas nécessaire d'en faire de nouveau état en plénière », s'est-il plaint.

Nancy Gagné-Bolle

## Parlement des jeunes

Lors de l'apéritif du 17 septembre 2010, M. Thomas Barth, Maire et M. Daniel Mermod, Conseiller administratif ont félicité le parlement des jeunes pour son engagement et les futurs projets qui seront soumis par ce dernier au Conseil administratif.

Le maire s'est adressé aux jeunes et les a encouragés à s'investir plus avant et à s'intéresser aux affaires communales. Le Conseil administratif a d'ailleurs décidé dans ce sens d'inscrire une subvention annuelle pour le parlement des jeunes au budget de la commune.

Ce dernier est ouvert à toute personne, entre 16 et 25 ans, domiciliée dans la commune.

### Pour tout renseignement, contacter

M. Sébastien Zulian, président  
sebastien.zulian@bluewin.ch



## Calendrier communal Récupération des déchets communaux

Nouveau site Internet, nouveau logo, nouvelle image, la commune de Veyrier aura également pour 2011 un nouveau calendrier communal.

Ce calendrier a été conçu et pensé en premier lieu afin d'offrir à la population un nouvel outil plus complet pour remplacer le prospectus « déchets » distribué chaque année. Il comporte ainsi toutes les informations auparavant disponibles dans le prospectus, mais également des précisions sur les différents types de récupération possible dans la commune et en dehors.

Le nouveau calendrier communal comportera également toutes les informations pratiques relatives à la mairie et au fonctionnement quotidien des services de la commune. Nous vous encourageons donc à le garder précieusement. Vous aurez le privilège de recevoir ce nouveau document dans votre boîte aux lettres aux environs de mi-décembre en espérant qu'il vous plaira également assez pour l'afficher chez vous.

## Cartes journalières CFF Comment ça marche ?

La mairie met à la disposition de ses habitants 7 cartes journalières CFF libre parcours, utilisables sur tout le réseau suisse, bateau et autobus compris, valables toute la journée pour laquelle vous avez acheté le billet.

Une contribution de CHF 35.- (CHF 40.- dès le 15 décembre 2010) par carte est perçue.

Comment procéder pour obtenir un billet : vous passez directement en mairie ou vous le réservez par téléphone (022 899 10 10), ensuite vous avez 3 jours ouvrables pour le retirer.

Le paiement se fait en espèces.

Attention, si vous changez d'avis, il est impératif d'annuler votre billet, sans quoi celui-ci vous sera facturé.

## L'après « Veyrier-Etrembières sans frontières... »

Si la manifestation s'est concentrée sur une quinzaine de jours en mai dernier, il serait plus juste de parler de l'année 2010 lorsque l'on retrace l'événement.



En effet, le public a pu venir écouter une conférence sur le Cadastre sarde le 15 septembre à la salle communale, ou encore découvrir les activités du Foyer Clair-Bois de Pinchat à l'occasion des portes ouvertes organisées le 18 septembre. Une semaine plus tard, lors de la traditionnelle Vogue de Veyrier, c'est une rétrospective photos de la manifestation qui a été présentée. Et ce n'est pas terminé...

Le comité de pilotage travaille sur la parution d'une brochure de l'événement et les autorités municipales de Veyrier et d'Etrembières vont organiser, conjointement, en début d'année prochaine une séance réunissant les Conseils des deux communes pour aborder les sujets d'actualité, marquant ainsi une volonté commune de poursuivre les échanges entamés cette année.



# Flash Info

## Mérite de Veyrier

Le Mérite de Veyrier sera remis une nouvelle fois à l'occasion de l'apéritif communal qui aura lieu le 20 janvier 2011. A cet effet, nous rappelons que les habitants de la commune peuvent proposer le nom d'une personne, d'un groupe de personnes, d'une équipe sportive, d'une société ou d'un groupement qui ont fait honneur à la commune ou ont rendu d'éminents services à la collectivité. Les candidatures doivent être adressées par écrit à la mairie, signées et si possible motivées, au plus tard le 30 novembre 2010, la première réunion du jury ayant lieu début décembre. L'enveloppe portera la mention « Mérite de Veyrier » et sera ouverte lors de la réunion précitée.

## Personnel communal

M. Patrice Planchamp a été engagé, dès le 1<sup>er</sup> novembre 2010, en qualité de technicien communal adjoint. Il vient ainsi renforcer le service technique communal notamment le service des bâtiments. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'administration communale.



## Résultats du lâcher de ballons du 1<sup>er</sup> août 2010

### 1<sup>er</sup> prix ex-aequo :

Loïse Matotea, Brot-Plamboz  
Ballon retrouvé à Kulmbach en Allemagne  
(environ 785 km)

et

Juliette Huber, Veyrier  
Ballon retrouvé à Harsdorf en Allemagne  
(environ 785 km)

### 2<sup>e</sup> prix :

Juliana Soares, Veyrier  
Ballon retrouvé à Waldstück in Menchau en Allemagne (environ 575 km)

### 3<sup>e</sup> prix :

Annabel Soares, Veyrier  
Ballon retrouvé à Wiese in Mauchen en Allemagne (environ 565 km)

## Promotion du vélo à assistance électrique (VAE)

le Conseil d'Etat a décidé la mise en place d'une subvention cantonale de CHF 250.- pour la promotion du vélo à assistance électrique (VAE) :

- soit VAE neuf catégorie vélo ou VAE neuf catégorie cyclomoteur ou motorcycle électrique,
- soit kit neuf de transformation pour installer une assistance électrique sur un vélo.

Pour les habitants de Veyrier, cette contribution cantonale peut être obtenue auprès de la mairie sur présentation de :

- la facture originale de l'achat effectué dans l'année où la demande de subvention est faite
- et d'une copie d'une pièce d'identité.

**Cette offre n'est pas limitée dans le temps** et elle prend effet pour **les achats effectués depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2010.**

# Rubrique technique

## Swisscom – TV

Nous avons le plaisir de vous informer de la prochaine mise en service de l'offre Swisscom – TV dans le quartier des Tournettes. Début décembre 2010, cette nouvelle extension de l'offre permettra à chaque foyer de se raccorder aux programmes radio et télévision par l'intermédiaire du fil de cuivre de son installation téléphonique. Avec Swisscom TV, vous pourrez recevoir plus de 150 chaînes TV en qualité numérique, quelques chaînes de télévision en haute définition, pas moins de 130 stations de radio nationales et internationales ainsi que de nombreuses stations de radio via Internet.

La prochaine et dernière étape du déploiement de l'offre Swisscom-TV en 2011, concernera la région de Drize.



## Réhabilitation de la source de Veyrier

*création d'un biotope humide et d'un réservoir pour les agriculteurs*

La première étape des travaux de reconstruction de la conduite de transport d'eau de la source de Veyrier, située sur le territoire de la commune d'Etrembières, s'est terminée le 15 septembre 2010. Elle a consisté à poser une conduite

enterrée qui assurera le transport de l'eau de la source située en amont de l'autoroute A40 jusqu'à la frontière suisse.

La seconde étape, sur le territoire suisse, a débuté le lundi 25 octobre 2010 par la création d'un réservoir de 1500 m<sup>3</sup> destiné à stocker la réserve d'eau que la commune de Veyrier mettra à disposition des agriculteurs dès le printemps 2011, pour l'arrosage de leurs cultures maraîchères.

Suivront également, dans le courant du printemps 2011, la mise en eau d'un étang et ses aménagements paysagers et floraux qui permettront de mieux connaître et apprécier la nature qui nous entoure grâce à la mise en place d'un petit circuit didactique, en périphérie du biotope.